



CDAS du 23 juin 2015

M. le Président, Mme la Déléguée, Mmes Mrs les Représentants -es de la parité Administrative et Syndicale.

Ce CDAS 71 se réunit enfin et pour la première fois dans sa nouvelle composition, il était temps !

La responsabilité en incombe essentiellement à notre administration centrale dans sa lenteur à présenter une répartition des sièges issue des élections professionnelles du 4 décembre 2014 et se servant de ce prétexte pour se justifier quitte à se mettre en contradiction avec ses propres textes.

Solidaires aux Finances s'inquiète également de la situation préoccupante des délégations.

Comment nos délégués, les assistantes sociales, les médecins de prévention vont-ils tenir et pouvoir continuer d'exercer correctement leurs missions, avec une charge de travail augmentant sans cesse et avec une quasi absence de reconnaissance ?

Comment pourront-ils faire face aux demandes grandissantes des agents des Finances en proie à un « mal être » au travail en constante évolution suite aux différentes réformes et aux suppressions d'emplois, accentué hélas par la baisse des revenus et la non revalorisation des retraites due aux politiques d'austérité menées par nos dirigeants ?

Solidaires aux Finances réclame que l'administration mette tout en œuvre pour aider au bon fonctionnement de la délégation à chaque fois que cela sera nécessaire.

Les représentants Solidaires aux Finances tiennent une nouvelle fois à saluer l'implication au quotidien de Mme SERVIGNAT, et notamment sur le dossier sensible du RIA de Mâcon, qui grâce à l'obtention d'une subvention supplémentaire, a permis aux agents des Finances de continuer à le fréquenter évitant ainsi sa disparition.

Que dire du budget 2015 ?

L'action sociale n'échappe pas à la règle de l'austérité, même si notre administration prétend que ce budget a été préservé. Dans notre département la dotation s'élève à 30970€ contre 32600€ en 2014. la règle de diminution des 5 % en fonction des effectifs réels s'applique à la lettre, et l'on nous dit qu'il s'agit d'un plafonnement.

Comme les moyens budgétaires se réduisent de façon drastique chaque année, et comme le ministère paie chaque année un lourd tribut aux suppressions d'emploi, que va t' il nous rester à la fin ?

Solidaires aux Finances demande à ce qu'un calendrier annuel des réunions départementales (GT et CDAS) soit établi.

Les membres du CDAS doivent être formés, qu'ils soient anciens ou nouveaux c'est une évidence. Suite au retard pris, nous demandons également à avoir des informations précises quant au déroulé et au calendrier de cette formation.

Enfin, tant il s'agit ici aussi d'une évidence qu'il faille le rappeler à chaque fois, Solidaires aux Finances réaffirme que l'Action Sociale représente beaucoup pour les agents. Pour nombre d'entre eux, elle répond, certes parfois partiellement, à un besoin, mais toujours de manière très significative.

Les représentants Solidaires aux Finances continueront donc d'œuvrer au maintien d'une action réellement sociale au bénéfice de l'ensemble agents des Finances du département de Saône et Loire.